



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2019/01

Saint-Etienne du Grès, le 15 janvier 2019

### **La Commune participe au « Grand Débat national »**

**Ouvert jusqu'au 15 mars 2019, « le Grand Débat national » voulu par le Président de la République est aussi une réalité à Saint-Étienne du Grès.**

**Dans un premier temps, les Grésouillais et Grésouillaises pourront y participer en rédigeant leur contribution soit à l'accueil de la mairie, soit sur le site Internet de la commune.**

**Puis, courant février, une réunion publique sera organisée pour permettre à nos concitoyens de débattre entre eux afin de transmettre les contributions issues de ce débat au Président de la République.**

La Commune de Saint-Étienne du Grès est très attentive aux préoccupations de ses administrés. Dans la continuité du mouvement des « gilets jaunes », à la mi-décembre, l'opération « Mairie ouverte » lancée à l'initiative de l'Association des Maires Ruraux de France -AMRF a permis à une vingtaine de Grésouillais de venir exprimer leurs difficultés quotidiennes avec la baisse de leur pouvoir d'achat, leurs inquiétudes quant à l'avenir, leur incompréhension des décisions prises par l'Etat ou leurs doléances face au Pouvoir. Mais aussi ils ont déjà fait preuve d'une grande force de propositions, souvent très concrètes et argumentées, dans de nombreux domaines. Ce « cahier de doléances » a été transmis au préfet et aux parlementaires du Pays d'Arles pour qu'il remonte au plus haut niveau.

Aujourd'hui, à Saint-Étienne du Grès, « le Grand Débat national » se place dans cette continuité.

Dès à présent, la Mairie met à disposition de tous ses concitoyens, à l'accueil de la mairie dans un espace dédié, des fiches à remplir sur les quatre grands thèmes proposés par l'Exécutif : « Fiscalité et dépenses publiques », « Organisation de l'Etat et des services publics », « Démocratie et Citoyenneté », « Mobilité et Transition écologique », sans oublier une fiche ouverte « Divers ».

Ces fiches seront aussi disponibles sur le site internet de la Mairie et pourront être remplies et transmises en ligne.

Courant février, une réunion ouverte à tous pourra être organisée pour compléter les contributions déjà recueillies.

Le 15 mars, à la fin de la consultation, elles seront transmises à M. le Préfet des Bouches du Rhône et à la Commission nationale du Grand Débat.

*PJ : exemplaire de fiche de contribution*